



FADOQ – Thetford

Les risques possibles de voyager à l'étranger

Une mise à jour reçue, le 30 novembre dernier par courriel, de la ministre des Aînés du Canada invitait les canadiens et tout particulièrement les personnes âgées « à y penser deux fois avant de songer à partir vers des destinations plus chaudes ».

La ministre Deb Schutle indiquait alors « que plusieurs points sont à considérer avant de partir dont les mesures locales de santé publique qui peuvent être beaucoup moins strictes que celles actuellement en application au Canada. Ce qui peut notamment exposer le voyageur à un risque accru d'infection ».

À l'intérieur de l'Infolettre de la ministre des Aînés, étaient énumérées une série de situations qui pourraient survenir en cours de voyage telles :

- être confronté à des restrictions très strictes lorsque rendu à destination comme des couvre-feux, un confinement et une quarantaine;
- éprouver des difficultés à obtenir, pendant son séjour à l'étranger, des produits et des services essentiels notamment des médicaments;

Dans le cas d'un séjour prolongé et sans avis :

- votre assurance-voyage pourrait ne pas couvrir vos dépenses médicales et même vous assurer une protection personnelle adéquate;
- le gouvernement du Canada pourrait éprouver des difficultés à vous offrir des services consulaires;
- les options de vol deviendraient limitées, rendant votre retour au Canada difficile. Par exemple : aucun vol de rapatriement prévu ou disponible ou plusieurs escales;
- l'obligation de porter un couvre-visage ou un masque en tout temps pendant que vous allez voyager;
- lors de votre retour au Canada, vivre une quarantaine de 14 jours.

Maurice Boulet, le président de FADOQ – Thetford, mentionne que « sensibilisés à la situation et conscients des risques que présente un séjour à l'étranger, plusieurs membres du club ont déjà fait leur choix ». Il ajoute « qu'à l'instar de milliers de québécois, ils souhaitent tirer pleinement avantages des plaisirs de notre prochain hiver Québécois ».

- 30 -

Source : Maurice Boulet, président
FADOQ – Thetford
Tél : 418 335-2533